

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Informatique

CRÉATION DE DOCUMENTS POUR LE WEB

INF-5079-3

Septembre 2016

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	4
Les savoirs	5
Spécifications des instruments d'évaluation	6
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	6
La composition de l'épreuve	6
Les outils de collecte de données.....	6
Le matériel autorisé.....	6
Les outils de jugement.....	7
Le seuil de réussite	7
La reprise	7

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathématique, science et technologie <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information <ul style="list-style-type: none"> - Interagir en interprétant les signaux qui sont transmis et en utilisant les périphériques d'entrée et de sortie - Communiquer en utilisant les services informatisés - Communiquer dans le respect en utilisant les conventions propres au média • Création <ul style="list-style-type: none"> - Créer en utilisant correctement les fonctions appropriées 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de documents pour le Web
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétences disciplinaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Interagir dans un environnement informatique 2. Produire des documents informatisés 3. Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principaux types d'éditeurs • Principales caractéristiques des scripts pour le Web • Taille d'affichage des médias de sortie • Ergonomie d'interface • Images • Vocabulaire usuel relatif aux langages de balisage et à Internet • Préparation des images • Gestion des documents d'un site Web • Utilisation d'un générateur de code ou d'un éditeur de texte brut • Validation du site en se servant d'un outil de validation • Téléversement des documents vers un espace Web
Critères d'évaluation	
<p>Critère d'évaluation de la compétence 1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Interprétation juste des messages et des signaux <p>Critères d'évaluation de la compétence 2</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Planification rigoureuse de la production 2.2 Mise en forme appropriée au type de document 2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés 2.4 Présentation adéquate des informations en fonction du contexte <p>Critère d'évaluation de la compétence 3</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Communication adéquate en utilisant les conventions propres au média 	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Le critère 1.1 et le premier aspect du critère 3.1 (relativement au respect des droits d'auteur) sont peu ou pas mesurés par l'épreuve. Pour porter un jugement sur le critère 1.1 et sur le premier aspect du critère 3.1, l'enseignante ou l'enseignant observera plutôt l'adulte en classe. Évidemment, toute observation qui pourrait être faite au cours de l'épreuve serait également prise en compte⁴.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Interprétation juste des messages et des signaux

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à réagir avec justesse aux messages explicites et implicites transmis par une application de création de contenu Web.

2.1 Planification rigoureuse de la production

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à déterminer les éléments nécessaires à la réalisation du document.

2.2 Mise en forme appropriée au type de document

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à appliquer une variété d'éléments de mise en forme au document Web et à appliquer un format approprié au média de sortie.

2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à utiliser les commandes et les fonctions relatives à la création de documents pour le Web.

2.4 Présentation adéquate des informations en fonction du contexte

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à ajuster sa communication au public cible.

3.1 Communication adéquate en utilisant les conventions propres au média

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à poser des actions qui témoignent de son respect des droits d'auteur et à présenter un message éthique.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

4. Puisque ces critères sont mesurés à des fins de sanction, l'enseignante ou l'enseignant doit porter un jugement sur la capacité de l'adulte **au terme du cours**. La note accordée ne doit pas correspondre à une compilation de mesures prises à différents moments du cours.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « Interagir dans un environnement informatique » : 10 %

Compétence 2 « Produire des documents informatisés » : 80 %

Compétence 3 « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires » : 10 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs sélectionnés pour l'épreuve parmi ceux qui sont prescrits pour le cours. Cependant, dans un contexte particulier, notamment quand une application n'offre pas les outils et les commandes nécessaires à l'atteinte de tous ces savoirs, il est possible de remplacer les savoirs manquants par d'autres équivalents.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs de chaque catégorie du tableau.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Principaux types d'éditeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Éditeur de site Web • Éditeur de texte brut (sans informations de formatage ou de styles) • Éditeur en ligne
Principales caractéristiques des scripts pour le Web	<ul style="list-style-type: none"> • Langages de balisage (HTML, XML, XHTML) • Feuilles de style en cascade (CSS) • Langages de programmation (JavaScript, ActionScript) • Combinaisons de langages (DHTML, AJAX) • Syntaxe du langage balisé • Syntaxe des CSS • Fondements de la navigation dans Internet
Taille d'affichage des médias de sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Écran d'ordinateur (définitions : SVGA, XGA, HD, etc.) • Téléphones intelligents • Tablettes numériques
Ergonomie d'interface	<ul style="list-style-type: none"> • Norme ISO 9241-210 • Architecture • Charte des couleurs
Images	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciels d'infographie • Banques d'images • Formats (PNG, JPG, GIF) • Optimisation (taille, résolution, compression)
Préparation des images	<ul style="list-style-type: none"> • Créer ou modifier les images destinées au document Web • Optimiser des images pour le Web
Gestion des documents d'un site Web	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les documents dans des dossiers selon une structure logique • Respecter les normes d'appellation des fichiers et des dossiers
Utilisation d'un générateur de code ou d'un éditeur de texte brut	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les balises et les attributs de balises pour faire la mise en forme d'un document • Insérer des liens hypertextes vers différentes ressources • Mettre les éléments en page • Formater un document à l'aide des feuilles de style • Utiliser des ressources externes
Téléversement des documents vers un espace Web	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un mode de transfert de documents • Procéder à la mise à jour des documents d'un site Web

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est administrée en une séance d'évaluation. L'adulte gère lui-même le temps mis à sa disposition.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à produire un document pour le Web à l'aide d'une application permettant la création de ce type de document⁵.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte*
- La production de l'adulte (document informatisé)
- Les feuilles imprimées, le cas échéant

Le matériel autorisé

- Support informatique (ordinateur ou autre) relié à Internet, sur lequel est installée l'application permettant la création de documents pour le Web*
- Imprimante reliée au support informatique
- Support amovible (ou espace de stockage), sur lequel sont installés les fichiers nécessaires à la production, le cas échéant
- Notes de cours personnelles de l'adulte
- Tout document de référence, sur support papier ou électronique

* Matériel nécessaire

5. Ce cours porte sur l'utilisation d'une application permettant la création de documents pour le Web. Il revient à l'établissement de choisir l'application, dans la mesure où celle-ci permet d'explorer la majorité des savoirs du cours.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir dans un environnement informatique », « Produire des documents informatisés » et « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁶. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Une liste de vérification peut être fournie à l'enseignante ou à l'enseignant pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle. Elle se trouve dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 